

NOGENT-LE-ROTRON.

E. 4023. (Registre.) — In-folio, papier, 29 feuillets.

1616 (4-29 janv.). — Michel Cléreau, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Transport par Mathieu Mondeguerre, sieur de l'Aubespine, à Michel Bordel, sieur du Goulet, d'une somme de 1,400 livres qui lui était due.
- —Accord entre Etienne le Jay, ancien curé de Dancé, et Pierre le Jay. curé actuel dudit lieu, pour les revenus de ladite cure.
- —Baux, ventes, échanges, constitutions et achats de rentes, titres nouveaux, etc.

E. 4024. (Registre.) — In-folio, papier, 428 feuillets,

1639 (3 janv.) -**1640** (24 sept.). — André Lefebvre, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Accord entre Nicolas Catinat, sieur de Vallès, et Marin Brouard, laboureur, pour des bestiaux baillés à cheptel.
- —Constitution de 33 livres de rente au profit de la confrérie du Saint-Rosaire de la Ferté-Bernard par Marie Gaudry, veuve de Jean Gouin, sieur de la Cave.
- —Marchés des religieuses Ursulines de Nogent avec : Philippe Leydet, serrurier, pour faire tous les travaux de serrurerie nécessaires en leur dit couvent (*sign. desdites religieuses* : Marguerite de Berty, prieure ; Françoise de Liet, sous-prieure ; Marguerite de Richon ; Madeleine Tullou ; Renée Mariette ; Anne de Lamirault ; Françoise de Turin ; Anne Quedarne ; Marie-Brigitte Alorge) ;
- —Christophe Charpentier, vitrier, pour faire toutes les vitres qui seroient à faire au bastiment qu'elles font édifier en leur couvent, au prix de 4 sous par chacun pied de vitrier ;
- —Jean Allard, menuisier, pour faire en boys de chesne, sans neuz, aubour et secq, toutes les boiseries nécessaires au bâtiment neuf qu'elles font construire.
- —Testament de Jacqueline de Saint-Denis, voulant que son corps soit mis en une *bourre* et enseveli en l'église de Notre-Dame-de-Nogent, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Marais où est l'autel du Saint-Rosaire, et qu'à son enterrement il y ait une douzaine de torches et cinq douzaines *de pointes* de cire blanche.
- —Bail par les chanoines de Saint-Jean de Nogent de la dîme de la Chesnelière, paroisses de Saint-Hilaire et de Saint-Laurent de Nogent.
- —Réceptions de religieuses au couvent des Ursulines de Nogent.
- —Testament de Yves Durand, trésorier de l'église de Saint-Jean de Nogent.

E. 4025. (Registre.) — In-folio, papier, 46 feuillets.

1672 (13 janv.-2 nov.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune : François Courtin, sieur de Torsay, bailli ; René Hervé, sieur de la Gaujardière, lieutenant-général.

- —Inventaires et ventes d'objets mobiliers, brevets d'apprentissage, contrats de mariage, baux, ventes, échanges, prises de possession, etc.

—E. 4026. (Registre.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

1672 (28 nov.) - **1674** (8 janv.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Contrat d'apprentissage du métier de serger-étaminier.
- —Accord d'Elisabeth Courtin, veuve de Jean Loyseau, sieur de la Grange, maître des grosses forges de Senonches, avec Marc Geslain, sieur de Bélesbat, et Marie-Louise Courtin, sa femme, pour de l'argent prêté audit Geslain.
- —Baux, ventes, échanges, contrats de mariage, inventaires, partages, etc.

E. 4027. (Registre.) — In-folio, papier, 22 feuillets.

1673 (6 oct.-22 déc.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Baux, ventes, inventaires, partages, procurations, quittances, etc.
- —Transaction pour la succession de N. de Fromont, sieur de Forbonnois, entre Pierre de Fromont, sieur de Mieussé, Gaspard de Fromont, sieur de Forbonnois, et Jean Temple, sieur de la Pourmarade, mari de Marie-Louise de Fromont.

E. 4028. (Registre.) — In-folio, papier, 34 feuillets.

1674 (27 déc.) - **1675** (25 mars). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Accord entre Odet de Riants, marquis de Villeray, et les religieux de Tiron pour une rente due à l'abbaye de Tiron sur la terre de Villeray (*sign. desdits religieux* : Claude Carrel, prieur; Nicolas Coulon, sous-prieur; Antoine des Hayes ; Toussaint Dumont ; Guillaume le Huile ; Jacques Dufriche ; Guillaume le Saunier ; Jean-Baptiste Jouault ; Jean Duchesne ; Jean Tarpin ; François Plichou ; Charles du Mesnil; Michel Burgeot).
- —Testament de Renée Fauveau, femme de Vincent Desmas, léguant une maison à la confrérie de la Charité de Saint-Hilaire.
- —Baux, ventes, titres nouveaux de rentes, procurations, obligations, etc.

E. 4029. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.

1675 (5 avr.-24 juill.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Baux, ventes, échanges de terres, maisons, jardins, près à Nogent-le-Rotrou et dans les paroisses de Saint-Hilaire-sur Erre, Champrond-en-Perchet, Condé, Saint-Germain-des-Groyes, Dancé, Saint-Jean-Pierre-Fixte, etc.
- —Quittance par Benjamin de Trevet, sieur de Conicourt paroisse de Saint-Aubin-sous-Gaillon, de 500 livres à lui due par la communauté des tanneurs de Nogent.
- —Testament de Marie Picot, veuve d'Antoine Bergeron, en faveur des Capucins de Nogent.

E. 4030. (Registre.) — In-folio, papier, 39 feuillets .

1675 (1^{or} août - 9 nov.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail de la métairie de la Vallée, paroisse de Margon, par Martin Lefebvre, directeur des Ursulines d'Amboise.
- — Ventes, échanges, reconnaissances de rentes, déclarations, procurations, quittances, etc.

E. 4031. (Registre.) — In-folio, papier, 48 feuillets.

1677 (12 juin-6 nov.). — Michel Gouju, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail par le sacristain de l'église de l'Aumône de Nogent de la dîme des grains de la paroisse de Berdhuis. — Adjudication par les chanoines de l'église cathédrale de Tours du moulin à blé du Pont-d'Erre, paroisse de Saint-Hilaire-sur-Erre.
- —Contrats de mariage, obligations, quittances, ventes, retraits lignagers, etc.

E. 4032. (Registre.)—In-folio, papier, 486 feuillets.

1686. — Gilles Lefebvre, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Procès-verbal de visite de la maison de *la Tête-Noire*, rue de la Charonnerie.
- —Bail à François Vasseur, curé de Margon, par les chanoines de Saint-Jean de Nogent du droit de dîme dans la paroisse dudit Margon.
- —Résignation de la chapelle de la Madeleine du Roc, paroisse d'Avesnières, par Etienne Robinet en faveur de Georges Rousseau.
- —Accord entre Claude Dubois, curé de Theval, et Louis Colbert, abbé de Bon-port, doyen de Saint-Denis de Nogent, pour la portion congrue dudit curé.
- —Procès-verbal d'estimation des biens immeubles dépendants de la succession de François-Jacques de Mauduison, seigneur d'Oursières, et de Marie Lefebvre, son épouse.

E. 4033. (Registre.) — In-folio, papier, 353 feuillets.

1687 (3 mai-31 déc), — Gilles Lefebvre, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail par les chanoines de Saint-Jean de Nogent de la grande dîme de la paroisse de Margon.
- —Inventaire des titres et papiers de la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus érigée en l'église de Saint-Laurent de Nogent.
- —Marché de Louise-Françoise de Préaux avec Jacques Bonenfant, maçon, pour faire deux piliers en maçonnerie au lieu seigneurial de la Chesnelière, paroisse de Saint-Laurent de Nogent.
- —Inventaire des effets restés après le décès de Jean Galais, sieur de Trémont : un grand bassin d'argent, deux flambeaux, un *eau-bénistier*, deux petites salières, six cuillers, six fourchettes dont quatre à 3 *fourchons* et deux à 4, une bource de velours rouge dans laquelle se sont trouvés 156 jettons et une grande pièce d'argent servant de *roule*, le tout d'argent, avec une grande tasse de vermeil doré ; *item* un petit coffre d'escaille de tortue, dans lequel s'est trouvé une petite cuiller d'argent, deux boucles d'oreilles avecq deux diamens au bout, une grande croix d'or émaillé, deux brasselets de perles fines à

deux rangs avec des plaques de gès noir, un chapelet de coco de cinq dizaines où est au bout un reliquaire d'or émaillé....» etc.

- —Déclaration à la seigneurie de la Bouchère pour le fief des Hautes-Bordes, paroisse de Masle.
- —Partage de la succession de Jean-Claude de Préaux, marquis de Préaux, et de Françoise de Villebresme, sa femme, entre leurs filles : Louise-Françoise, Angélique-Thérèse et Marie-Madeleine-Françoise.

E. 4034. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1699. — Marin Verdier, notaire du comté de Nogent-le Béthune.

- —Déclarations à Charles-Alexandre de Savary, seigneur de la Chesnelière, et à Angélique-Thérèse de Préaux, sa femme, à cause de leur seigneurie de la Tour-d'Ardenay.
- —Foi et hommage par Charles-Alexandre de Savary pour le fief de Charosaux et de la Tour-d'Ardenay à Nogent, à René-Louis du Rousseau, seigneur de Villeroussin, à cause de sa seigneurie de Boissard.
- —Baux, ventes, contrats de mariage, obligations, procurations, inventaires, etc.

E. 4035. (Registre.) — In-folio, papier, 207 feuillets.

1700 (2janv.-27déc.). — Pascal Belin, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —Bail à Remy Fontaine du notariat des paroisses de Brunelles, Coudreceau, Saint-Hilaire-des-Noyers et Saint-Denis-d'Authou.
- —Testament de Denis Gouhier, médecin, fondant l'office de Saint-Come et Saint-Damien en l'église de Saint-Hilaire de Nogent : « Je, Denis Gouhier, médecin, sentant la main du Tout-Puissant apesantie sur moy par les douleurs intolérables d'une dyssenterie dont il a permis que je fusse travaillé depuis près d'un an et demy, j'ay creu, en adorant la justice de Dieu qui punit mes crimes, devoir donner des marques de l'espérance que j'ay dans sa miséricorde..... »
- —Donations au Chapitre de Saint-Jean de 17 s. 6 den. de rente par Jean Dugué, curé de Saint-Serge.
- —Testament de Denis Féron, vicaire de Condé, voulant être inhumé « sous habits sacerdotaux et que son corps soit mis dans un cercueil. »
- —Vente d'une rente de 19 liv. 8 s. 10 den. par les religieuses d'Arcisses (*sign. desdites religieuses* . Marguerite Dufay, prieure et discrète ;Renée Robillard, sous-prieure et discrète; Claude Gueau; Françoise Courtin, discrète; Catherine Dubu, dépositaire ; Marie-Françoise de Laval ; Louise de Lansonnière ; Anne Dufay ; Louise de Laval ; Anne Lambert; Marie David, sous-dépositaire ; Marie Abot ; Anne-Barbe Hamelin ; Marie Gaudin de la Chenardière ; Marguerite-Angélique Chol).

E. 4036. (Registre.) — In-folio, papier, 207 feuillets.

1702 (5 janv.)-1703 (7 janv.). — Pascal Belin, notaire du comté de Nogent-le-Béthune.

- —État de réparations à faire à la maison de *la Fontaine*, rue de la Charonnerie.
- —Bail par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Nogent des terres, bois et usages de la Grande et Petite Moutonnière, paroisse du Teil.
- —Testament de Guillaume Bordel, trésorier de l'église de Saint-Jean de Nogent.
- —Marché de Pierre Mesliand, abbé de Moustiers, avec Martin Pottier, maître menuisier, pour faire le lambry de dessus les chaises de cœur de l'abbaye des Clairets depuis les acoudouers jusques à un cart de rond de pierre qui est au-dessus, de plus de faire une coquille et corniche dessus qui sera renforcée de bois blanc de ressiage ; à l'égard des quatre chaises qui doivent être aux quatre extrémités qui sont les chaises de M^{me} l'abbesse et de M^{me} la prieure, il y sera adjouté deux colonnes torses et par-dessus un fronton et les armes de M^{me} des Clairetz. »
- —Bail par Jacques Noyau, curé de Saint-Germain-des-Groyes, du droit de dîme des grains et des menues dîmes de grain rond de ladite paroisse.
- —Cession à Louis Moulin de la montée commune étant dans la Cour-des-Bains, autrement la Cité, en la rue des Prez ; laquelle montée il pourra desmolir quand bon luy semblera,

—E. 4037. (Cahiers.) — In-folio, papier, 25 feuillets.

1731-1735. — Louis Bordier, notaire du comté de Nogent-le-Béthune: Michel-François Chevallot, bailli.

- —Répertoire.